

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le mercredi 7 octobre 2015 à 18 h au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Montréal, sous la présidence de monsieur le maire Russell Copeman, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;
Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
Jeremy Searle, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
Denis Gendron, directeur des services administratifs et du greffe;
Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
Sylvia-Anne Duplantie, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
Hélène Brousseau, chef de division – ressources financières et matérielles;
Julie Faraldo-Boulet, secrétaire d'arrondissement substitut.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18 h 15.

RÉSOLUTION CA15 170275

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 octobre 2015 à 18 h 15 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02



PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

- Russell Copeman Fait part des résultats de l'exercice du budget participatif qui a été mis en place pour le budget de 2016 et auquel 500 citoyens ont participé par l'entremise du Web et 500 autres par sondage téléphonique. L'exercice a été un succès et monsieur Copeman remercie tout ceux qui y ont contribué, plus particulièrement monsieur Perez à qui le mandat a été confié.

- Lionel Perez Mentionne que les résultats du budget participatif seront disponibles sur le Web à compter du 8 octobre, et que les citoyens ont clairement exprimé le souhait que l'arrondissement priorise les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs. Il remercie monsieur Copeman de lui avoir confié ce mandat.

- Marvin Rotrand Considère que l'exercice du budget participatif est une bonne façon de savoir ce que les citoyens pensent et est ravi du taux de participation. En ce qui a trait au budget 2016, il fera l'objet de grands changements dans son organisation et quant au partage des responsabilités avec la Ville centre, l'objectif étant de mieux servir le citoyen.

- Peter McQueen Est particulièrement satisfait de la participation des citoyens par téléphone pour le budget participatif, mais s'interroge sur le nombre réel de personnes qui ont participé à l'exercice par l'entremise du Web. Quant au budget 2016, il est très satisfait du travail qui a été fait en arrondissement, mais s'inquiète des rapports avec la Ville centre, notamment un malentendu concernant un montant d'un millions de dollars.

- Jeremy Searle A procédé à son propre sondage auprès des citoyens et tous lui ont mentionné que les taxes étaient trop élevées.

- Magda Popeanu Salue la démarche du budget participatif, d'autant que les résultats sont encourageants puisqu'ils vont dans le même sens que les priorités de l'arrondissement et de la Ville, soit la réfection routière. Elle votera en faveur du budget mais fait part de deux inquiétudes : la possibilité d'une perte de services pour les citoyens et la centralisation du budget et, par le fait même, des décisions, au détriment de l'arrondissement.

- Lionel Perez Compte répondre à certains commentaires de ses collègues au moment de l'adoption du budget.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

- Candy Barnes Considère que les promesses qui lui ont été faites quant à l'augmentation du nombre d'inspecteurs en bâtiment n'ont pas été tenues. Un inspecteur a visité son logement il y a six mois et à ce jour, aucun suivi n'a été assuré.
 - *Monsieur Copeman affirme que le nombre actuel d'inspecteurs est maintenu et que parmi eux, deux sont payés à même les surplus budgétaires, que les inspections et la délivrance d'avis de non-conformité ont augmenté de façon significative en 2015 et que le temps d'attente avant qu'un inspecteur ne se présente sur place à la suite d'une plainte a considérablement diminué.*

- Jennifer Auchinleck Organisatrice communautaire de la CDC Côte-des-Neiges, demande que plus de ressources soient affectées à l'inspection des bâtiments. Elle considère qu'il ne faut pas nécessairement attendre le dépôt des plaintes avant de procéder à des inspections.



- *Monsieur Copeman indique que l'arrondissement répond adéquatement aux plaintes, que deux inspecteurs procèdent à des inspection «proactives» dans le cadre du programme Opération salubrité, qu'une entente a été conclue avec la Direction de l'habitation de la Ville centre et que des inspecteurs de ce service font systématiquement des inspections dans des lieux problématiques ciblés, et que le conseil municipal a augmenté le montant minimal des amendes pour les logements qui ne respectent pas les règles en matière de salubrité.*

- *Monsieur Perez ajoute que les mesures mises en place par l'arrondissement en matière de salubrité sont perçues comme un modèle à suivre par les autres arrondissements, que toute inspection supplémentaire est facturée au contrevenant, et qu'un programme de partage d'information avec les plaignants a été mis en place. Toutes ces mesures démontrent que la salubrité des logements est une priorité pour l'arrondissement.*

- Alexandra St-Pierre

Demande un investissement supplémentaire au chapitre des inspections de logements puisqu'il s'agit d'un enjeu de santé publique, d'autant que cet élément est au troisième rang des priorités à privilégier suivant les résultats du budget participatif.

- *Monsieur Copeman explique que l'arrondissement a réagi aux résultats du budget participatif en créant pour la deuxième année, deux postes d'inspecteurs à même les surplus budgétaires.*

- *Monsieur Perez ajoute que tous les élus sont d'accord pour affirmer que la salubrité des logements est une priorité.*

- Michael Shafter

Demande aux élus de commenter ses réflexions eu égard aux règles d'attribution de contrats.

- *Monsieur Copeman explique que les élus font tout en leur pouvoir pour obtenir le meilleur prix possible par rapport au service rendu et que plusieurs mesures ont été mises en place à cette fin.*

- *Monsieur Rotrand ajoute que la Ville centre a créé le Bureau de l'inspecteur général, a augmenté les pouvoirs du Contrôleur général et a mis à jour sa politique de gestion contractuelle. La Direction des services administratifs et du greffe de l'arrondissement entre régulièrement en contact avec ces instances lorsque des doutes surgissent quant aux prix proposés par les soumissionnaires.*

- *Monsieur Perez ajoute que la Ville centre agit en toute transparence en rendant accessible, par l'entremise des données ouvertes, l'ensemble des données contractuelles, et qu'une mesure supplémentaire a été prise par les instances centrales laquelle permettra à la Ville de refuser la soumission d'une firme dont le rendement aura été jugé insatisfaisant pour un contrat passé avec la Ville.*

Demande aux élus de ne pas élever à 100 000 \$ le pouvoir des fonctionnaires de la Ville centre d'accorder certains contrats.

- *Monsieur Perez explique que cette décision a été prise afin d'assurer une meilleure efficacité et de permettre qu'un contrat donné soit accordé plus rapidement par la Ville centre, et que ce seuil n'avait pas été augmenté depuis 20 ans. Il ajoute que tous les contrats accordés par les fonctionnaires sont publics et disponibles mensuellement.*



- Ladawllag Pinto Demande que le budget réservé à la rémunération des postes d'inspecteurs en bâtiments soit augmenté.
 - *Monsieur Copeman confirme que les dépenses associées à la création de six postes d'inspecteurs en bâtiment se chiffrent à environ 450 000 \$.*

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune question n'a été posée.

RÉSOLUTION CA15 170276

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Russell Copeman

D'adopter et de soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2016.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1156954002

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

La séance est levée à 19 h 05.

Russell Copeman
Le maire d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA15 170275 à CA15 170276 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

